2MYD INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 884 euros
Siège social : 8 allée des Coquelicots – ZAC de la Croix Verte
60 440 NANTEUIL LE HAUDOUIN
501 333 132 R.C.S. COMPIEGNE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 15 juin, à 10 heures,

Au 26 avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

L'ensemble des associés de la société 2MYD INVEST (ci-après la « **Société** ») sont présents.

Monsieur Yann DELAUNAY préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Madame Patricia SIMON est désignée comme Secrétaire.

Le Gérant met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la Société.

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2025 ;

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;

- le rapport de gestion du Président ;

- le texte des résolutions.

Le Président fait observer que les associés ont été convoqués conformément aux prescriptions légales applicables aux sociétés commerciales et déclare que les documents et renseignements lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social depuis sa convocation.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

A TITRE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

A TITRE EXTRAORDINAIRE

- Réduction de capital de la Société par rachat d'actions et délégation de pouvoirs au Président ;
- Augmentation en numéraire de capital de la Société et délégation de pouvoir sau Président ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 663.996 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la reconduction tacite au cours de l'exercice 2025 de la convention de fourniture de prestations de services et d'assistance conclue entre la Société et la société LA SERRURERIE DE L'OISE, ainsi que l'avenant à ladite convention conclue au cours de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat en totalité en report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que des dividendes ont été distribués au titre des trois derniers exercices clos, à savoir :

Exercice	Montant de la somme distribuée	Montant par part sociale
31 décembre 2025	400.000 euros	212,31 euros
31 décembre 2024	400.000 euros	212,31 euros
31 décembre 2023	400.000 euros	212,31 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir rappelé que Monsieur Yann DELAUNAY a exercé le mandat de gérant de la Société jusqu'au 15 mai 2025, l'Assemblée Générale approuve le montant de sa rémunération de gérant de la société 2MYD, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 soit 146 286 euros.

L'Assemblée Générale approuve le montant de la rémunération de HOLDING JYD, Président de la Société, après la transformation de celle-ci en SAS, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 soit 139 228 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

CINQUIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du Président, l'Assemblée Générale décide, conformément à l'article L.225-204 du Code de Commerce, nous vous proposons de déléguer au Président tous pouvoirs aux fins de réaliser cette réduction du capital social pour un montant nominal maximum de 250 euros par voie de rachat d'actions appartenant aux associés, en vue de leur annulation.

Le prix de rachat des actions sera fixé à 2.000 euros par action de 1 euro de valeur nominale.

La différence entre la valeur nominale des actions rachetées et le prix du rachat sera imputée sur les réserves et, pour le cas où celles-ci seraient insuffisantes, sur le bénéfice du dernier exercice clos.

Les actions rachetées seront annulées conformément à la loi et aux règlements et ne donneraient pas droit au dividende mis en distribution au titre du résultat de l'exercice précédent comme au titre du résultat de l'exercice en cours lors de la réduction de capital.

Par ailleurs, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à l'Assemblée Générale aux fins :

(i) de juger de l'opportunité de réaliser la réduction visée à la première résolution ;

(ii) d'acquérir les actions présentées au rachat dans les conditions et les limites qui viennent d'être fixées et de réaliser la réduction de capital autorisée sous la résolution précédente, en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de 18 mois à compter de ce jour et de procéder à la modification corrélative des statuts ; et

(iii) de procéder aux formalités nécessaires à la réalisation, le cas échéant, de l'opération de réduction du capital envisagée et de modifier les statuts de la Société à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder une augmentation de capital par la création et l'émission d'un maximum de 501 144 actions nouvelles d'un montant nominal d'un (1) euro.

Ces actions nouvelles seront émises au pair.

Le capital social de la Société sera porté de 1.884 euros à 503.028 euros.

Sous réserve du respect des statuts, les associés de la Société renoncer à titre individuel à leurs droits de souscription, soit sans indication de nom de bénéficiaire, soit au profit de bénéficiaires dénommés.

Les souscriptions à titre irréductible pourront être exercées dans la proportion de 266 actions nouvelles pour 1 action ancienne.

Les associés jouiront, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible en vertu duquel les actions non souscrites à titre irréductible seront attribuées aux propriétaires des droits de souscription qui auront souscrit un nombre d'actions supérieur à celui auquel ils pouvaient souscrire à titre irréductible, et ce, proportionnellement à leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.
Les actions nouvelles seront libérées en pour un quart à la souscription et seraient souscrites au moyen de versements en numéraire.

Les actions nouvelles seront créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Les souscriptions des actionnaires et des tiers seraient recueillies par le Président du 25 juin 2026 au 15 juillet 2026 inclus, le Président étant autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire à limiter

l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-134 du Code de commerce.

En conséquence de l'augmentation de capital, l'Assemblée Générale confrère tous les pouvoirs au Président aux fins de la mise en œuvre effective de l'augmentation de capital et de procéder à la modification des statuts.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

SEPTIEME RESOLUTION

Sur le fondement de l'article L. 225-129 VII du Code de commerce, l'Assemblée Générale décide de procéder à une augmentation de capital d'un montant de 1 000 euros par l'émission de 1.000 actions nouvelles de numéraire d'un montant nominal d'un (1) euro.

L'Assemblée Générale décide de déléguer au Président la mise en œuvre effective de l'augmentation de capital.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

BILAN

LE PRESIDENT

Bilan et Resultat ANC2022 06

2MYD

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation	6 055 794		6 055 794	95,54	6 055 794	94,32
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)	***6 055 794***		***6 055 794***	95,54	***6 055 794***	94,32
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	63 663		63 663	1,00	192 431	3,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 190		1 190	0,02	141	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	152 963		152 963	2,41	114 433	1,78
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 255		1 255	0,02	304	0,00
. Autres	5 000		5 000	0,08		
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	58 768		58 768	0,93	57 173	0,89
Total de l'actif circulant (IV)	***282 840***		***282 840***	4,46	***364 483***	5,68
Frais d'émission des emprunts (V)						

CMES AUDIT ET CONSEILS

2MYD

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts	(VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		***6 338 634***		***6 338 634***	100,00	***6 420 277***	100,00

CMES AUDIT ET CONSEILS

2MYD

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 1 884)	**1 884**	0,03	**1 884**	0,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 945 520	62,25	3 945 520	61,45
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	274	0,00	274	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 239 222	19,55	968 768	15,09
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***663 996***	10,48	***670 455***	10,44
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***5 850 897***	92,31	***5 586 900***	87,02
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280 225	4,42	559 856	8,72
Emprunts et dettes financières diverses	1 553	0,02	139 595	2,17
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 803	0,12	4 162	0,06
Dettes fiscales et sociales	31 965	0,50	129 763	2,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	166 192	2,62		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***487 737***	7,69	***833 376***	12,98
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***6 338 634***	100,00	***6 420 277***	100,00

COMPTE DE RESULTAT

2MYD

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	402 506	100,00	792 142	100,00	-389 636	-49,18
Montant net du chiffre d'affaires	**402 506**	100,00	**792 142**	100,00	**-389 636**	-49,18
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	***402 506***	100,00	***792 142***	100,00	***-389 636***	-49,18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-1	0,00	-70	-0,00	69	98,57
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	54 910	13,64	93 794	11,84	-38 884	-41,45
Impôts, taxes et versements assimilés	14 087	3,50	47 330	5,97	-33 243	-70,23
Salaires	226 540	56,28	442 481	55,86	-215 941	-48,79
Cotisations sociales	84 658	21,03	169 836	21,44	-85 178	-50,14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	1	0,00			1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***380 195***	94,46	***753 371***	95,11	***-373 176***	-49,52
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**22 311**	5,54	**38 771**	4,89	**-16 460**	-42,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers :						
De participation (2)	650 000	161,49	650 000	82,06		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	***650 000***	161,49	***650 000***	82,06		0,00
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	5 873	1,46	9 522	1,20	-3 649	-38,31

CMES AUDIT ET CONSEILS

2MYD

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	***5 873***	1,46	***9 522***	1,20	***-3 649***	-38,31
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**644 127**	160,03	**640 478**	80,85	**3 649**	0,57
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**666 438**	165,57	**679 249**	85,75	**-12 811**	-1,88
Produits exceptionnels						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles			1 644	0,21	-1 644	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***1 644***	0,21	***-1 644***	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-1 644**	-0,20	**1 644**	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 442	0,61	7 150	0,90	-4 708	-65,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 052 506***	261,49	***1 442 142***	182,06	***-389 636***	-27,01
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***388 509***	96,52	***771 688***	97,42	***-383 179***	-49,64
BENEFICE OU PERTE	**663 996** *Bénéfice*	164,97	**670 455** *Bénéfice*	84,64	**-6 459**	-0,95
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

ANNEXE

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Etablissement des états financiers en conformité avec :

" Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.

" Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.
Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre les lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Les comptes ont été arreté le 11 Mai 2026 par le Président.

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

EVENEMENTS POST CLOTURE
Néant

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	*6 055 794*		
TOTAL	*6 055 794*		
TOTAL GENERAL	*6 055 794*		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			*6 055 794*	
TOTAL			*6 055 794*	
TOTAL GENERAL			*6 055 794*	

2MYD

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel et outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. gales,agencements,constructions Install. tech., matériel, outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	*63 663*	*63 663*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*152 963*	*152 963*	
- T.V.A.	*1 255*	*1 255*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*6 190*	*6 190*	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	*224 071*	*224 071*	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	*281 777*	*281 777*		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*7 803*	*7 803*		
Personnel et comptes rattachés	*15 829*	*15 829*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*5 526*	*5 526*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*10 611*	*10 611*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*166 192*	*166 192*		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*487 737*	*487 737*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*276 546*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	*63 663*		
Autres créances	*5 000*		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	*166 192*		
Produits de participation	*650 000*		
Autres produits financiers			
Charges financières			

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*63 663*
Autres créances	*5 000*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*68 663*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	*1 553*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*4 993*
Dettes fiscales et sociales	*17 149*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*23 695*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

9.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*1 884*	*1,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*1 884*	*1,00*

Commentaires:

9.6 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*402 506*
TOTAL	*402 506*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*402 506*
Etranger	
TOTAL	*402 506*

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*1*	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	*1*	

Commentaires:

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SERRURERIE DE L'OISE	*304 900*	*2 442 948*	*100,00*	*6 055 794*	*6 055 794*			*6 559 044*	*236 816*	*650 000*
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

PRA

Poulin Retout & Associés
160 rue Montmartre
75002 PARIS
Tel. 01 55 80 70 20

2MYD INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 884 €

Siège social : 8 Allée des Coquelicots, 60440 NANTEUIL LE HAUDOUIN

R.C.S : 501 333 132 Compiègne

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à responsabilité limitée 2MYD INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthode » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

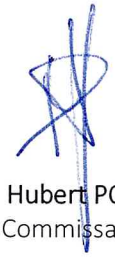
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 05 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN
Associé – Commissaire aux comptes

BILAN

Bilan et Resultat ANC2022 06

2MYD

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participation	6 055 794		6 055 794	95.54	6 055 794	94.32
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé (III)	***6 055 794***		***6 055 794***	95.54	***6 055 794***	94.32
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	63 663		63 663	1.00	192 431	3.00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 190		1 190	0.02	141	0.00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	152 963		152 963	2.41	114 433	1.78
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 255		1 255	0.02	304	0.00
. Autres	5 000		5 000	0.08		
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	58 768		58 768	0.93	57 173	0.89
Total de l'actif circulant (IV)	***282 840***		***282 840***	4.46	***364 483***	5.68
Frais d'émission des emprunts (V)						

CMES AUDIT ET CONSEILS

2MYD

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des emprunts	(VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		***6 338 634***		***6 338 634***	100.00	***6 420 277***	100.00

CMES AUDIT ET CONSEILS

2MYD

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 1 884)	**1 884**	0,03	**1 884**	0,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 945 520	62,25	3 945 520	61,45
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	274	0,00	274	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 239 222	19,55	968 768	15,09
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***663 996***	10,48	***670 455***	10,44
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***5 850 897***	92,31	***5 586 900***	87,02
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	280 225	4,42	559 856	8,72
Emprunts et dettes financières diverses	1 553	0,02	139 595	2,17
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 803	0,12	4 162	0,06
Dettes fiscales et sociales	31 965	0,50	129 763	2,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	166 192	2,62		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	***487 737***	7,69	***833 376***	12,98
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***6 338 634***	100,00	***6 420 277***	100,00

CMES AUDIT ET CONSEILS

COMPTE DE RESULTAT

2MYD

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue	402 506	100,00	792 142	100,00	-389 636	-49,18
Montant net du chiffre d'affaires	**402 506**	100,00	**792 142**	100,00	**-389 636**	-49,18
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	***402 506***	100,00	***792 142***	100,00	***-389 636***	-49,18
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-1	0,00	-70	-0,00	69	98,57
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes (1)	54 910	13,64	93 794	11,84	-38 884	-41,45
Impôts, taxes et versements assimilés	14 087	3,50	47 330	5,97	-33 243	-70,23
Salaires	226 540	56,28	442 481	55,86	-215 941	-48,79
Cotisations sociales	84 658	21,03	169 836	21,44	-85 178	-50,14
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges	1	0,00			1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***380 195***	94,46	***753 371***	95,11	***-373 176***	-49,52
(1) Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**22 311**	5,54	**38 771**	4,89	**-16 460**	-42,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers :						
De participation (2)	650 000	161,49	650 000	82,06		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	***650 000***	161,49	***650 000***	82,06		0,00
Charges financières :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	5 873	1,46	9 522	1,20	-3 649	-38,31

CMES AUDIT ET CONSEILS

2MYD

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	***5 873***	1,46	***9 522***	1,20	***-3 649***	-38,31
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**644 127**	160,03	**640 478**	80,85	**3 649**	0,57
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**666 438**	165,57	**679 249**	85,75	**-12 811**	-1,88
Produits exceptionnels						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles			1 644	0,21	-1 644	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***1 644***	0,21	***-1 644***	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-1 644**	-0,20	**1 644**	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 442	0,61	7 150	0,90	-4 708	-65,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 052 506***	261,49	***1 442 142***	182,06	***-389 636***	-27,01
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***388 509***	96,52	***771 688***	97,42	***-383 179***	-49,64
BENEFICE OU PERTE	**663 996** *Bénéfice*	164,97	**670 455** *Bénéfice*	84,64	**-6 459**	-0,95
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

ANNEXE

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Etablissement des états financiers en conformité avec :

" Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.

" Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.
Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre les lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Les comptes ont été arreté le 11 Mai 2026 par le Président.

FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE

EVENEMENTS POST CLOTURE
Néant

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	*6 055 794*		
TOTAL	*6 055 794*		
TOTAL GENERAL	*6 055 794*		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			*6 055 794*	
TOTAL			*6 055 794*	
TOTAL GENERAL			*6 055 794*	

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel et outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. gales,agencements,constructions Install. tech., matériel, outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	*63 663*	*63 663*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*152 963*	*152 963*	
- T.V.A.	*1 255*	*1 255*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*6 190*	*6 190*	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	*224 071*	*224 071*	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	*281 777*	*281 777*		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*7 803*	*7 803*		
Personnel et comptes rattachés	*15 829*	*15 829*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*5 526*	*5 526*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*10 611*	*10 611*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*166 192*	*166 192*		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*487 737*	*487 737*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*276 546*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	*63 663*		
Autres créances	*5 000*		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	*166 192*		
Produits de participation	*650 000*		
Autres produits financiers			
Charges financières			

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*63 663*
Autres créances	*5 000*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*68 663*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	*1 553*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*4 993*
Dettes fiscales et sociales	*17 149*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*23 695*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

Commentaires:

9.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*1 884*	*1,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*1 884*	*1,00*

Commentaires:

9.6 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*402 506*
TOTAL	*402 506*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*402 506*
Etranger	
TOTAL	*402 506*

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*1*	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	*1*	

Commentaires:

2MYD

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SERRURERIE DE L'OISE	*304 900*	*2 442 948*	*100,00*	*6 055 794*	*6 055 794*			*6 559 044*	*236 816*	*650 000*
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires